



COMMISSION DES COUPES SENIORS



OFFICIALISATION de PARTICIPATION SENIORS

Suite à la réception des engagements des clubs et après vérification de ces engagements à la date du **02/08/2026**, veuillez trouver ci-dessous la répartition des clubs dans les différentes coupes Séniors.

Coupe ARTOIS Seniors Challenge Yves St AUBIN :

RAPPEL : Engagement OBLIGATOIRE pour tous les clubs disputant les championnats de la R3 à la D7 et les équipes 2 ou 3, dont l'équipe 1 disputent un championnat supérieur à R3.

Particularités :

- L'équipe 1 de l'US VIMY évoluant en N2 ne peut participer à la coupe Artois, elle est remplacée par son équipe 2 évoluant en R3.
- L'équipe 1 du FA ARRAS évoluant en R1 ne peut participer à la coupe Artois, elle est remplacée par son équipe 2 évoluant en R3.
- L'équipe 1 du Stade BETHUNE évoluant en R1 ne peut participer à la coupe Artois, elle est remplacée par son équipe 2 évoluant en R3.
- L'équipe 1 de l'OS AIRE sur la LYS évoluant en R2 ne peut participer à la coupe Artois, elle est remplacée par son équipe 2 évoluant en D1.
- L'équipe 1 de l'US ANZIN ST AUBIN évoluant en R2 ne peut participer à la coupe Artois, elle est remplacée par son équipe 2 évoluant en D1.
- L'équipe 1 de l'US BIACHE ST VAAST évoluant en R2 ne peut participer à la coupe Artois, elle est remplacée par son équipe 2 évoluant en D1.
- L'équipe 1 de l'USO BRUAY évoluant en R2 ne peut participer à la coupe Artois, elle est remplacée par son équipe 2 évoluant en D2.
- L'équipe 1 de l'ES BULLY LES MINES évoluant en R2 ne peut participer à la coupe Artois, elle est remplacée par son équipe 2 évoluant en R3.
- L'équipe 1 du FC CALONNE RICOUART F6 évoluant en R2 ne peut participer à la coupe Artois, elle est remplacée par son équipe 2 évoluant en D3.
- L'équipe 1 de l'US COURCELLES évoluant en R2 ne peut participer à la coupe Artois, elle est remplacée par son équipe 2 évoluant en D3.
- L'équipe 1 du FC MONTIGNY évoluant en R2 ne peut participer à la coupe Artois, elle est remplacée par son équipe 2 évoluant en D2.
- L'équipe 1 de l'US NOEUX LES MINES évoluant en R2 ne peut participer à la coupe Artois, elle est remplacée par son équipe 2 évoluant en D2.

- L'équipe 1 de l'US NOYELLES SOUS LENS évoluant en R2 ne peut participer à la coupe Artois, elle est remplacée par son équipe 2 évoluant en D1.

L'engagement étant obligatoire en coupe d'ARTOIS, les équipes suivantes ont été incorporées d'office :

Equipes de R3 : US ANNEZIN, FA ARRAS 2, CS AVION, ST BETHUNE 2, ES BULLY LES MINES 2 et US VIMY 2.

Equipes de D1 : ES ANZIN ? ST AUBIN 2, CS DIANA LIEVIN, FC LILLERS et US ROUVROY.

Equipes de D2 : US BEUVRY, FC MONTIGNY 2, US PAS EN ARTOIS, AS TINCQUIZEL, et AS VIOLAINES.

Equipes de D3 : US ABLAIN, US GRENNAY, JF GUARBECQUE, ES HAISNES, FC LA ROUPIE, AS NEUVIREUIL et SUD ARTOIS FOOTBALL BEAUMETZ.

Equipes de D4 : AJ ARTOIS, AS BAILLEUL, AS BAPAUME BERTINCOURT VAULX VRAUCOURT, AS CAUCHY A LA TOUR, USO DROCOURT, AS FREVENT, FCH LENS, FC MERICOURT, AS NOYELLES LES VERMELLES, FC RICHEBOURG, AJ RUITZ, AS SALOME et FC VERQUIGNEUL.

Equipes de D5 : ES ALLOUAGNE, FC ESTEVELLES, US GIVENCHY EN GOHELLE, AG GRENNAY, CS PERNES et AS SAILLY LABOURSE.

Equipes de D6 : ES HAILLICOURT, US HAM EN ARTOIS ? US RIVIERE, et ENT VERQUIN.

Equipes de D7 : ES KENNEDY BETHUNE et DR LAMBRES/AIRE.

Les frais d'engagement seront prélevés sur le compte club district.

A la date du 02/08/2026 les clubs ci-dessous ne sont pas engagés en championnat, leur engagement en coupe d'ARTOIS sera pris en compte dès l'engagement en championnat :

Equipes de D7 : ES BOIS BERNARD, US HEUCHIN LISBOURG, O. LA COMTE, ES OURTON, et FC VALHUON.

Les engagés à ce jour sont :

Equipes de R3 : (18)

Equipes 1 : US ANNEZIN, CS AVION, CAR BILLY MONTIGNY, JS ECOURT, O HENIN, ESD ISBERGUES, ES LABEUVRIERE, RC LABOURSE, COS MARLES, AS MAROEUIL, SC ST NICOLAS, US ST POL SUR TERNOISE, US VERMELLES et SSCP WINGLES.

Equipes 2 : FA ARRAS 2, ST BETHUNE 2, ES BULLY Les MINES 2 et US VIMY 2.

Equipes de D1 : (22)

Equipes 1 : ES ANGRES, SC ARTESIEN, ACFL BETHUNE, AS BREBIERES, UC DIVION, CS HABARCQ, ST HENIN, FC LA COUTURE, USO LENS, US LESTREM, ESP CALONNE LIEVIN, CS

DIANA LIEVIN, FC LILLERS, USSM LOOS EN GOHELLE, USO MEURCHIN, US MONCHY AU BOIS, ASSB OIGNIES et US ROUVROY.

Equipes 2 : OS AIRE SUR LA LYS 2, ES ANZIN 2, US BIACHE 2 et US NOYELLES SOUS LENS 2.

Equipes de D2 : (19)

Equipes 1 : AAE AIX NOULETTE, US CHT AVION, US BEUVRY, US CROISILLES, US GONNEHEM, UAS HARNES, ES LAVENTIE, AS LENS, AFC LIBERCOURT, O. LIEVIN, USA LIEVIN, US PAS EN ARTOIS, ES ST LAURENT FEUCHY, ES STE CATHERINE, AS TINCQUIZEL, et AS VIOLAINES.

Equipes 2: USO BRUAY 2, FC MONTIGNY 2 et US NOEUX 2.

Equipes de D3: (26)

Equipes 1: US ABLAIN, FC ANNAY SOUS LENS, US ARLEUX, FC ATREBATE, FC AUCHEL, AS BEAURAINS, FC DYNAMO CARVIN, US RUCH CARVIN, AS COURRIERES, SC FOUQUIERES, US GRENNAY, JF GUARBECQUE, ES HAINES, US HESDIGNEUL, FC HINGES, FC LA ROUPIE, AS LOISON, US MAISNIL, JF MAZINGARBE, AS NEUVIREUIL, AC NOYELLES GODAULT, RC SAINS EN GOHELLE, FC SERVINS VERDREL et SUD ARTOIS FOOTBALL BEAUMETZ.

Equipes 2 : FC CALONNE F6 2 et US COURCELLES 2.

Equipes de D4 : (29)

Equipes 1 : OS ANNEQUIN, AJ ARTOIS, AS AUCHY LES MINES, AS BAILLEUL, AS BAPAUME BERTINCOURT VAULX VRAUCOURT, AS BARLIN, US BILLY BERCLAU, US BOUBERS, O BURBURE, AS CAUCHY A LA TOUR, USO DROCOURT, ES ARTOIS FICHEUX, ES ELEU, AAE EVIN MALMAISON, AS FREVENT, US HOUDAIN, FCE LA BASSEE, US LAPUGNOY, FCH LENS, EC MAZINGARBE, FC MERICOURT, AS NOYELLES LES VERMELLES, FC RICHEBOURG, AJ RUITZ, AS SALOME, FC TORTEQUESNE, AS VENDIN 2000, FC VERQUIGNEUL et OSC VITRY.

Equipes de D5 : (20)

Equipes 1 : ES ALLOUAGNE, FC BOUVIGNY, FC BUSNES, FC CAMBLAIN, FC CUINCHY, AAE DOURGES, ES DOUVIRIN, FC ESTEVELLES, US GIVENCHY EN GOHELLE, AG GRENNAY, ES IZEL LES EQUERCHIN, US MONCHY BRETON, AS VALLEE DE LA TERNOISE, US MONDICOURT, INT. NORRENT FONTES, CS PERNES, AS SAILLY LABOURSE, CSAL SOUCHEZ, ES VENDIN LE VIEIL et AEP VERDREL.

Equipes de D6 : (17)

Equipes 1 : SC AUBIGNY/SAVY/CAMBLAIN, AS BONNIERES, FC DAINVILLE, AS FAMPOUX, ES HAILLICOURT, US HAM EN ARTOIS, FC HERSIN, RC LOCON, AS LYSSOIS, AS PONT A VENDIN, US RIVIERE, ES ROEUX, FC THELUS, FC TILLOY, ES VALSENSEE et ENT VERQUIN.

Equipes de D7 : (9)

Equipes 1 : FC BEAUMONT, KENNEDY BETHUNE, RC CALONNE, US CROISETTE, FC FERFAY, DR LAMBRES/ESTREE, AJ NEUVILLE, SC NOYELLOIS GODAULT et ES THIENNES.

- Au 02/08/2026, 159 équipes participeront à la Coupe d'ARTOIS Seniors Challenge Yves St AUBIN.

Le 1^{er} tour de la coupe d'ARTOIS Seniors Challenge Yves ST AUBIN est prévu le 13 septembre 2026.

Le 2^{ème} tour de la coupe d'ARTOIS Seniors Challenge Yves ST AUBIN est prévu le 27 septembre 2026.

Coupe François PLATEAU :

RAPPEL : Peuvent participer à cette coupe, les équipes 1 disputant les championnats de la R3 à la D3, les équipes 2 ou 3 engagés dans les mêmes championnats si les équipes 1 ou 2 disputent un championnat supérieur à R3.

Les équipes 1 ou 2 disputant le championnat de R3 peuvent inscrire leur équipe 2 ou 3 si celle-ci joue en D1, D2 et D3. Ce souhait doit être formulé sur le bulletin d'engagement.

Particularités :

- Les équipes 1 de l'OS AIRE SUR LA LYS, US BIACHE ST VAAST, USO BRUAY, FC CALONNE F6, US COURCELLES, US NOEUX LES MINES et US NOYELLES SOUS LENS disputant le championnat R2 ont précisés sur leur bulletin d'engagement que leur équipe 2 participerait à la coupe François PLATEAU en lieu et place de l'équipe 1.

- Les équipes 1 des CAR. BILLY MONTIGNY, JS ECOURT, ESD ISBERGUES, SC ST NICOLAS, US VERMELLES et SSCP WINGLES disputant le championnat R3 ont précisés sur leur bulletin d'engagement que leur équipe 2 participerait à la coupe François PLATEAU en lieu et place de l'équipe 1.

- Les équipes 1 de l'ASSB OIGNIES disputant le championnat D1 a précisé sur son bulletin d'engagement que leur équipe 2 participerait à la coupe François PLATEAU en lieu et place de l'équipe 1.

- L'équipe 2 de l'US ARLEUX évoluant cette saison en D6 celle-ci ne peut participer à la coupe François PLATEAU elle est remplacée par son équipe 1 évoluant en D3.

- L'équipe 2 de l'US GONNEHEM CHOCQUES évoluant cette saison en D5 celle-ci ne peut participer à la coupe François PLATEAU elle est remplacée par son équipe 1 évoluant en D2.

- L'équipe 2 de l'AFC LIBERCOURT évoluant cette saison en D5 celle-ci ne peut participer à la coupe François PLATEAU elle est remplacée par son équipe 1 évoluant en D2.

- L'équipe 2 de l'US MONCHY AU BOIS évoluant cette saison en D4 celle-ci ne peut participer à la coupe François PLATEAU elle est remplacée par son équipe 1 évoluant en D1.

- L'équipe 2 du FC SERVINS VERDREL évoluant cette saison en D5 celle-ci ne peut participer à la coupe François PLATEAU elle est remplacée par son équipe 1 évoluant en D3.

- Les équipes 1 de l'OS ANNEQUIN, US BILLY BERCLAU, O. BURBURE, FC MERICOURT, AS NOYELLES LES VERMELLES et AS VENDIN évoluant cette saison en D4 ne peuvent participer à la coupe François PLATEAU.
- L'équipe 1 du FC CAMBLAIN CHATELAIN évoluant cette saison en D5 celle-ci ne peut participer à la coupe François PLATEAU.
- L'équipe 1 du FC ESTEVELLES évoluant cette saison en D6 celle-ci ne peut participer à la coupe François PLATEAU.
- Les équipes 1 du FC FERFAY et ES ROEUX évoluant cette saison en D7 celle-ci ne peuvent participer à la coupe François PLATEAU
- L'équipe 1 du FC DYNAMO CARVIN F4 évoluant cette saison en D3 celle-ci peut participer à la coupe François PLATEAU, elle est priée de faire connaître ou pas son engagement dans cette coupe.

Les engagés à ce jour sont :

Equipes de R3 : (5)

Equipes 1 : O. HENIN, ES LABEUVRIERE, RC LABOURSE, COS MARLES et AS MAROEUIL.

Equipes D1: (17)

Equipes 1: ES ANGRES, SC ARTESIEN, AFCLL BETHUNE, AS BREBIERES, UC DIVION, CS HABARCQ, ST HENIN, FC LA COUTURE, US LESTREM, ESP. CALONNE LIEVIN, USSM LOOS EN GOHELLE, USO MEURCHIN et US MONCHY AU BOIS.

Equipes B : OS AIRE SUR LA LYS 2, US BIACHE 2, US NOYELLES SOUS LENS 2 et US ST POL 2.

Equipes de D2 : (17)

Equipes 1 : AAE AIX NOULETTE, US CHTS AVION, US CROISILLES, US GONNEHEM, UAS HARNES, ES LAVENTIE, AS LENS, AFC LIBERCOURT, O. LIEVIN, USA LIEVIN, ES ST LAURENT FEUCHY et ES STE CATHERINE.

Equipes 2 : CAR BILLY MONTIGNY 2, USO BRUAY 2, US NOEUX 2, et SC ST NICOLAS 2 et US VERMELLES 2.

Equipes de D3 : (22)

Equipes 1: US ABLAIN, FC ANNAY SOUS LENS, US ARLEUX, FC ATREBATE, FC AUCHEL, AS BEAURAINS, US RUCH CARVIN, AS COURRIERES, SC FOUQUIERES, US HESDIGNEUL, AS LOISON, US MAISNIL, JF MAZINGARBE, AC NOYELLES GODAULT, RC SAINS EN GOHELLE et FC SERVINS VERDREL.

Equipes 2 : FC CALONNE F6 2, US COURCELLES 2, JS ECOURT 2, ESD ISBERGUES 2, ASBB OIGNIES 2, et SCPP WINGLES 2.

- **Au 02/08/2026, 61 équipes participeront à la Coupe François PLATEAU.**

- **Au 02/08/2026** les clubs suivants ne sont pas engagés :

Equipes de R3 : US ANNEZIN, FA ARRAS B, CS AVION, ST BETHUNE 2, ES BULLY LES MINES 2 et US VIMY 2.

Equipes de D1 : ES ANZIN ST AUBIN 2, USO LENS, CS DIANA LIEVIN, FC LILLERS et US ROUVROY.

Equipes de D2 : US BEUVRY, FC MONTIGNY 2, US PAS EN ARTOIS, AS TINCQUIZEL et AS VIOLAINES.

Equipes de D3 : FC DYNAMO CARVIN F4, US GRENAY, JF GUARBECQUE, ES HAINES, FC HINGES, FC LA ROUPIE et SUD ARTOIS BEAUMETZ WANQUETIN.

Le 1^{er} tour de la coupe François PLATEAU est prévu le **27 septembre 2026**.

Coupes SENIORS SECONDAIRES

RAPPEL : Concernant les coupes secondaires DEMANDRILLE, LETEVE, MALLEZ.

Peuvent participer à cette coupe, les équipes 1 disputant les championnats de la D4 à D7, les équipes 2 ou 3 engagés dans les mêmes championnats si les équipes 1, 2 ou 3 jouent les championnats de Ligue ou D1, D2 et D3 et une seule équipe par club ne peut participer à ces coupes dans son secteur géographique.

Les secteurs géographiques étant :

Arrondissement de LENS pour la Coupe DEMANDRILLE.

Arrondissement d'ARRAS pour la Coupe LETEVE.

Arrondissement de BETHUNE pour la Coupe MALLEZ.

Le 1^{er} tour des coupes secondaires DEMANDRILLE, LETEVE, MALLEZ est prévu le **27 septembre 2026**.

Le 2^{ème} tour des coupes secondaires DEMANDRILLE, LETEVE, MALLEZ est prévu le **11 octobre 2026**.

Coupe Didier DEMANDRILLE :

Particularités :

- L'équipe 2 de l'USSM LOOS EN GOHELLE évoluant cette saison en D3 celle-ci ne peut participer à la coupe Didier DEMANDRILLE

- L'équipe 1 de l'US BILLY BERCLAU évoluant cette saison en D4 celle-ci doit participer à la coupe Didier DEMANDRILLE et non son équipe 2.

- L'équipe 1 du FC DYNAMO CARVIN F4 évoluant cette saison en D3 celle-ci ne peut participer à la coupe Didier DEMANDRILLE elle est remplacée par son équipe 2 évoluant en D6.

- L'équipe 2 de l'ASSB OIGNIES évoluant cette saison en D3 celle-ci ne peut participer à la coupe Didier DEMANDRILLE elle est remplacée par son équipe 3 évoluant en D7.

- L'équipe 1 du SERVINS VERDREL évoluant cette saison en D3 celle-ci ne peut participer à la coupe Didier DEMANDRILLE elle est remplacée par son équipe 2 évoluant en D5.

- Les équipes suivantes n'étant pas dans le secteur LENSIS, ne peuvent participer à la coupe Didier DEMANDRILLE : AS BEAURAINS, AS BREBIERES, FC CAMBLAIN CHATELAIN, US GONNEHEM CHOCQUES, FC LA COUTURE, RC LABOURSE, US ST POL, ES ROEUX, CSAL SOUCHEZ et AS VENDIN.

Les engagés à ce jour sont :

Equipes de D4 : (13)

Equipes 1 : AS AUCHY LES MINES, US BILLY BERCLAU, ES ELEU, AAE EVIN MALMAISON, FCE LA BASSEE, EC MAZINGARBE et FC MERICOURT.

Equipes 2 : ES ANGRES 2, O. HENIN 2, ST HENIN 2, ES LAVENTIE 2, O. LIEVIN 2 et USO MEURCHIN 2.

Equipes de D5 : (18)

Equipes 1 : FC CUINCHY, AAE DOORGES, ES DOUVIRIN et ES VENDIN LE VIEIL.

Equipes 2 : AAE AIX NOULETTE 2, FC ANNAY SOUS LENS 2, ESP. CALONNE LIEVIN 2, US RUCH CARVIN 2, AS COURRIERES 2, SC FOUQUIERES 2, UAS HARNES 2, AS LENS 2, USA LIEVIN 2, AS LOISON 2, JF MAZINGARBE 2, R C SAINS EN GOHELLE 2, FC SERVINS VERDREL 2.

Equipes 3 : US NOYELLES SOUS LENS 3.

Equipes de D6 : (4)

Equipes 1 : AS PONT A VENDIN.

Equipes 2 : US CHTS AVION 2, FC DYNAMO CARVIN 2 et AC NOYELLES GODAULT 2.

Equipes de D7 : (2)

Equipes 3 : ASSB OIGNIES 3 et SCPP WINGLES 3.

- **Au 02/08/2026, 37 équipes participeront à la Coupe Didier DEMANDRILLE.**

- **Au 02/08/2026** les clubs suivants ne sont pas engagés,

Equipes de D4 : USO DROCOURT, FC HAUTS DE LENS, CS DIANA LIEVIN 2, FC RICHEBOURG, US ROUVROY 2, AS SALOME et AS VIOLAINES B.

Equipes de D5 : FC BOUVIGNY, FC ESTEVELLES, AG GRENAY, ES HAINES 2 et AFC LIBERCOURT 2.

Equipes de D6 : US GRENAY 2 et FC HERSIN.

Equipes de D7 : SC NOYELLOIS GDLT.

Coupe Louis LETEVE :

Particularités :

- L'équipe 1 de l'US MONCHY AU BOIS évoluant cette saison en D1 celle-ci ne peut participer à la coupe Louis LETEVE elle est remplacée par son équipe 2 évoluant en D4.
- L'équipe 1 de l'US ARLEUX évoluant cette saison en D3 ne peut participer à la coupe Louis LETEVE elle est remplacée par son équipe 22 évoluant en D4.
- L'équipe 2 de l'AS BREBIERES évoluant cette saison en D3 celle-ci ne peut participer à la coupe Louis LETEVE.
- Les équipes suivantes n'étant pas dans le secteur ARRAGEOIS, ne peuvent participer à la coupe Louis LETEVE : AAE AIX NOULETTE, OS ANNEQUIN, US BILLY BERCLAU, AS BONNIERES, FC CAMBLAIN CHATELAIN, AAE EVIN MALMAISON, US GONNEHEM CHOCQUES, FC LA COUTURE, USO LENS, AS LOISON, JF MAZINGARBE, FC MERICOURT, AC NOYELLES GODAULT, AS NOYELLES LES VERMELLES, SC NOYELLOIS GODAULT, US ST POL et AS VENDIN 2000.

Les engagés à ce jour sont :

Equipes de D4 : (5)

Equipes 1 : US BOUBERS, ES ARTOIS FICHEUX, FC TORTEQUESNE et OSC VITRY EN ARTOIS.

Equipes 2 : US MONCHY AU BOIS 2.

Equipes de D5 : (8)

Equipes 1 : US IZEL LES EQUERCHIN, US MONDICOURT.

Equipes 2 : SC ARTESIEN 2, US CROISILLES 2, CS HABARCQ 2, AS MAROEUIL 2, ES STE CATHERINE 2, ES ST LAURENT FEUCHY 2.

Equipes de D6 : (13)

Equipes 1 : SC AUBIGNY SAVY CAMBLAIN, FC DAINVILLE, AS FAMPOUX, US RIVIERE, ES ROEUX, FC THELUS, FC TILLOY LES MOFFLAINES et ES VIS VALSENSEE.

Equipes 2 : US ABLAIN 2, US ARLEUX 2, FC ATREBATE 2, et AS BEAURAINS 2.

Equipe 3 : SC ST NICOLAS 3.

Equipes de D7 : (2)

Equipes 1 FC BEAUMONT et AJ NEUVILLE.

- **Au 02/08/2026, 28 équipes** participeront à la Coupe **Louis LETEVE**.

- **Au 02/08/2026**, les clubs suivants ne sont pas engagés,

Equipes de D4 : AJ ARTOIS, AS BAILLEUL, AS BAPAUME BERTINCOURT VAULX VRAUCOURT et AS FREVENT.

Equipes de D5 : OC COJEUL, FC GIVENCHY, US PAS EN ARTOIS 2, CSAL SOUCHEZ et AS TINCQUIZEL 2.

Equipes de D6 : SUD ARTOIS BEAUMETZ 2 et AS NEUVIREUIL 2.

A la date du 02/08/2026, les clubs ci-dessous ne sont pas engagés en championnat, pour leur engagement en coupe Louis LETEVE si le club s'engage, le club devra faire connaître son engagement dans cette coupe.

Equipes de D7 : ES BOIS BERNARD.

Coupe Jean-Louis MALLEZ :

Particularités :

- L'équipe 2 du FC CALONNE F6 évoluant cette saison en D3 celle-ci ne peut participer à la coupe Jean Louis MALLEZ elle est remplacée par son équipe 3.

- L'équipe 1 du l'US GONNEHEM CHOCQUES évoluant cette saison en D2 celle-ci ne peut participer à la coupe Jean Louis MALLEZ elle est remplacée par son équipe 2.

- L'équipe 1 du FC HINGES évoluant cette saison en D3 celle-ci ne peut participer à la coupe Jean Louis MALLEZ elle est remplacée par son équipe 2.

- L'équipe 1 de l'OS ANNEQUIN évoluant cette saison en D4 celle-ci doit participer à la coupe MALLEZ et non son équipe 2.

- **Les équipes suivantes n'étant pas dans le secteur BETHUNOIS, ne peuvent participer à la coupe Jean Louis MALLEZ** : US ARLEUX, AS BEAURAINS, FC BOUVIGNY, ES HAINES, ES LAVENTIE, AS LOISON, EC MAZINGARBE, AS NOYELLES LES VERMELLES, AC NOYELLES GODAULT et FC SERVINS VERDREL.

Les engagés à ce jour sont :

Equipes de D4 : (11)

Equipes 1 : OS ANNEQUIN, AS BARLIN, O BURBURE, US HOUDAIN, US LAPUGNOY et AS VENDIN.

Equipes 2 : UC DIVION 2, FC LA COUTURE 2, ES LABEUVRIERE 2 et RC LABOURSE 2.

Equipes 3: US ST POL 3.

Equipes de D5 : (12)

Equipes 1 : FC BUSNES, FC CAMBLAIN CHATELAIN, US MONCHY BRETON, AS VALLEE DE LA TERNOISE, INT.NORRENT FONTES, AS SALLY LABOURSE et AEP VERDREL.

Equipes 2 : FC AUCHEL 2, US GONNEHEM 2, US HESDIGNEUL 2 et US LESTREM 2.

Equipes 3 : AFCLL BETHUNE 3.

Equipes de D6 : (4)

Equipes 1 : RC LOCON et AS LYSSOIS.

Equipes 2 : FC HINGES 2 et US MAISNIL 2.

Equipes de D7 : (4)

Equipes 1 : FC FERFAY, O. LA COMTE et ES THIENNES.

Equipes 3 : FC CALONNE F6 3.

- **Au 02/08/2026, 31 équipes participeront à la Coupe Jean Louis MALLEZ.**

- **Au 02/08/2026, les clubs suivants ne sont pas engagés,**

Equipes de D4 : US ANNEZIN 3, US BEUVRY 2, AS CAUCHY A LA TOUR, AJ RUITZ et FC VERQUIGNEUL.

Equipes de D5 : ES ALLOUAGNE, JF GUARBECQUE 2, FC LA ROUPIE 2, ESD ISBERGUES 3, FC LILLERS 3 et CS PERNES.

Equipes de D6 : AS BONNIERES, ES HAILLICOURT, US HAM EN ARTOIS et ENT. VERQUIN.

Equipes de D7 : RC CALONNE, US CROISETTE US HEUCHIN LISBOURG, et DR LAMBRES/ESTREE BLANCHE.

A la date du 02/08/2026 les clubs ci-dessous ne sont pas engagés en championnat, pour leur engagement en coupe Jean Louis MALLEZ si le club s'engage, le club devra faire connaître son engagement dans cette coupe.

Equipes de D7 : ES KENNEDY BETHUNE, ES OURTON et FC VALHUON.

Coupe Lucas CICA

RAPPEL : Coupe réservée aux équipes 2, 3 ou 4 disputant les championnats de la D4 à D7 et ne pouvant participer à aucune autres coupes secondaires, et une seule équipe par clubs peut participer à cette coupe.

De ce fait :

Les engagements des équipes 1 suivantes ne peuvent être retenus : ES DOUVRAIN, US CROISETTE, US MAISNIL, ES OURTON, ES VIS VALSENSEE et ENT. VERQUIN.

Les engagements des équipes suivantes ne peuvent être retenus car leurs équipes 2 ou 3 jouent déjà en coupes secondaires.

Coupe Didier DEMANDRILLE : FC ANNAY SOUS LENS 2, FC DYNAMO CARVIN F4 2, US RUCH CARVIN 2, AC NOYELLES GODAULT 2, FC SERVINS VERDREL 2 et AS VIOLAINES 2.

Coupe Louis LETEVE : US ARLEUX 2, FC ATREBATE 2, AS BEAURAINS 2, AS MAROEUIL 2, AS NEUVIREUIL 2 et ES ST LAURENT FEUCHY 2.

Coupe Jean Louis MALLEZ : FC CALONNE F6 3, US GONNEHEM 2, ESD ISBERGUES 3.

Les engagés à ce jour sont :

Equipes de D5 : (2) O. BURBURE 2 et US HOUDAIN 2.

Equipes de D6 : (16) FC AUCHEL 3, AS AUCHY LES MINES 2, AS BARLIN 2, US BOUBERS 2, FC CAMBLAIN 2, FC CUINCHY 2, AAE DOURGES 2, ES ARTOIS FICHEUX 2, CS HABARCQ 3, FCE LA BASSEE 2, US LAPUGNOY 2, EC MAZINGARBE 2, FC MERICOURT 2, CSAL SOUCHEZ 2, AS VENDIN 2, AEP VERDREL 2.

Equipes de D7 : (15) AAE AIX NOULETTE 3, FC BUSNES 2, FC DAINVILLE 2, ES ELEU 2, AAE EVIN MALMAISON 2, US IZEL LES EQUERCHIN 2, AS LYSOIS 2, US MONCHY AU BOIS 3, US MONCHY BRETON 2, US MONDICOURT 2, INT. NORRENT FONTES 2, ES ROEUX 2, AS SAILLY LABOURSE 2, FC TORTEQUESNE 2 et OSC VITRY 2.

Au 23/07/2026, 32 équipes participeront à la Coupe Lucas CICA.

Au 23/07/2026 les clubs suivants ne sont pas engagés,

Equipes de D5 : US ANNEZIN 4, AJ ARTOIS 2, AS BAILLEUL 2, AS BAPAUME 2, US BILLY BERCLAU 2, AS CAUCHY A LA TOUR 2 et FC LA ROUPIE 3.

Equipes de D6 : FC ESTEVELLES 2, AS FREVENT 2 et FC VERQUIGNEUL 2.

Equipes de D7 : OS ANNEQUIN 2, FC BOUVIGNY 2, USO DROCOURT 2, FC GIVENCHY 2, AG GRENAY 2, US HAM EN ARTOIS 2, FC RICHEBOURG 2 et AS SALOME 2.

A la date du 02/08/2026 les clubs ci-dessous ne sont pas engagés en championnat, pour leur engagement en coupe Lucas CICA si le club s'engage, le club devra faire connaître son engagement dans cette coupe.

Equipes de D7 : ES ALLOUAGNE 2, ES BOIS BERNARD 2, OC COJEUL 2, ES HAILLICOURT 2, FCH LENS 2, AS NEUVIREUIL 3, US PAS EN ARTOIS 3, CS PERNES 2 et AJ RUITZ 2.

Des modifications de participation ou d'engagement à cette coupe pourront être effectués après parution du calendrier officiel des championnats des divisions de D5 à D7

Le 1^{er} tour de la coupe CICA est prévu le 13 septembre 2026.

Le 2^{ème} tour de la coupe CICA est prévu le 11 octobre 2026.

Coupe du TERNOIS SENIORS :

RAPPEL : Peuvent participer à cette coupe, les équipes 1 disputant les championnats de la D4 à D7, les équipes 2 ou 3 engagés dans les mêmes championnats si les équipes 1 jouent les championnats de Ligue, D1, D2 et D3 et une seule équipe par clubs ne peut participer à cette coupe. Cette coupe est réservée qu'au secteur du TERNOIS.

Particularités :

Les équipes de l'AS BEAURAINS, AG NOYELLES GODAULT et FC SERVINS VERDREL ne peuvent participer à la coupe du TERNOIS n'étant pas dans le secteur ST POL SUR TERNOISE.

Les engagés à ce jour sont

Equipes de D4 : (4)

Equipes 1 : US BOUBERS et ES ARTOIS FICHEUX.

Equipes 2 : US MONCHY AU BOIS 2.

Equipes 3: US ST POL 3.

Equipes de D5 : (5)

Equipes 1 : US MONCHY BRETON, US MONDICOURT et AS VALLEE DE LA TERNOISE.

Equipes B: SC ARTESIEN 2 et CS HABARCQ 2.

Equipes de D6 : (4)

Equipes 1 : SC AUBIGNY/SAVY/CAMBLAIN, AS BONNIERES et US RIVIERE.

Equipes 2 : FC ATREBATE 2.

Equipes de D7 : (1)

Equipes 1 : US CROISETTE.

Au 23/07/2026, 14 équipes participeront à la Coupe **Séniors TERNOIS.**

Au 23/07/2026 les clubs suivants ne sont pas engagés,

Equipes de D4 : AS FREVENT.

Equipes de D5 : US PAS EN ARTOIS 2 et AS TINCQUIZEL 2.

Equipes de D7 : O. LA COMTE.

A la date du 02/08/2026 les clubs ci-dessous ne sont pas engagés en championnat, pour leur engagement en coupe Séniors TERNOIS si le club s'engage, le club devra faire connaître son engagement dans cette coupe.

Equipes de D5 : CS PERNES.

Equipes de D7 : ES OURTON et FC VALHUON.

Le Président de la commission des Coupes Seniors.

D SION

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'D' followed by a flourish.